



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

"Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur _____

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de la Libération, 9, le **mercredi 25 mars 2015** à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 16 mars 2015.

Par le Collège,

Le Directeur général,

M. LENNARTS

Le Bourgmestre,

A. FAUCONNIER

SÉANCE PUBLIQUE

1. Décisions de l'autorité de tutelle compétente concernant différentes délibérations du Conseil communal : communications du Collège au Conseil.
2. Services d'incendie. Zone de secours du Brabant wallon. Dotation communale pour 2015 (9 mois) suivant arrêté du 6 mars 2015 de M. le Gouverneur *a.i.*: communication.
3. Vérification de l'encaisse du Directeur financier, telle qu'arrêtée à la date du 31 décembre 2014 : communication.
4. Comptes annuels de la commune pour l'exercice 2014 : approbation.
5. Centimes additionnels à la taxe régionale sur les mâts, pylônes ou antennes affectés à la réalisation d'une opération mobile de télécommunications par l'opérateur d'un réseau public de télécommunication pour l'exercice 2015 : décision.
6. Finances communales. Affectation au financement partiel des travaux d'assainissement du ruisseau de *Derrière les Monts* (projet n° 2011/0074) du solde inutilisé [46.479,17 EUR] de l'emprunt n° 1115 contracté auprès de BELFIUS BANQUE S.A. pour le pavage de la rue de l'Abbaye de Cîteaux (projet n° 2011/0018) : décision.
7. Règlement communal relatif à la carte de riverain : adoption.
8. Monument aux morts du Square Aymard GODEAU. Remplacement des deux vasques ornementales en pierre, volées en 1991 : décision.

9. *Plan de cohésion sociale* ("P.C.S."). Rapport d'activité et rapport financier pour 2014 : approbation.
10. Programme communal de développement rural. Aménagement d'un lieu de convivialité intergénérationnelle sur le terrain communal jouxtant la maison du Bailli à Braine-le-Château. Modifications du cahier spécial des charges régissant le marché de travaux : approbation.
11. Programme communal de développement rural. Aménagement d'un lieu de convivialité intergénérationnelle sur le terrain communal jouxtant la maison du Bailli à Braine-le-Château. Protocole d'accord de suivi archéologique : approbation.
12. École communale (implantation de Wauthier-Braine dénommée *Les coccinelles*). Projet de rénovation et d'extension : approbation [*uniquement le dossier en vue d'obtenir le permis d'urbanisme*].
13. Égouttage du ruisseau de l'Ermitage - phase III (Vieux Chemin de Nivelles, rue de la Station, rue de Nivelles et rue de Mont Saint-Pont) [investissement 2004-04 dont la maîtrise de l'ouvrage a été déléguée à l'I.B.W.]. Décompte final : approbation.

HUIS CLOS

14. Personnel ouvrier. Admission à la pension de retraite d'un agent contractuel : décision.
15. Personnel ouvrier. Admission à la pension de retraite d'un agent contractuel : décision.

Personnel enseignant

Ratifications de décisions à titre temporaire sur décisions du Collège

16. Institutrice maternelle (mi-temps) dans un emploi non vacant à l'implantation de Wauthier-Braine.
17. Institutrice maternelle (mi-temps) dans un emploi non vacant à l'implantation de Wauthier-Braine.
18. Maître spécial de morale dans un emploi non vacant (charge partielle de 8/24).
19. Maître spécial d'éducation physique dans un emploi non vacant (charge partielle de 6/24).
20. Maître spécial de psychomotricité dans un emploi non vacant (charge partielle de 2/26).
21. Maître spécial d'éducation physique dans un emploi non vacant (charge partielle de 2/24).
22. Maître spécial de psychomotricité dans un emploi non vacant (charge partielle de 8/26).
23. Institutrice maternelle (mi-temps) dans un emploi non vacant à l'implantation de Braine-le-Château.
24. Institutrice primaire dans un emploi (mi-temps) devenu vacant.
25. Institutrice primaire dans un emploi (temps plein) non vacant à l'implantation de Braine-le-Château.
26. Enseignant pour exercer la fonction d'instituteur primaire dans un emploi (temps plein) non vacant à l'implantation de Braine-le-Château.
27. Institutrice maternelle dans un emploi (temps plein) non vacant à l'implantation de Braine-le-Château.
28. Institutrice maternelle à mi-temps dans un emploi (temps plein) non vacant à l'implantation de Wauthier-Braine.
29. Admission à la retraite d'un maître spécial d'éducation physique nommé à titre définitif.